



SYNDICAT GENERAL

Des Travailleurs Portuaires

Du Port du Havre

Le Havre, le 6 Juillet 2021

Recrutements, repositionnements et redéfinition des postes

Les RH au cœur du problème

Camarades,

Les discussions relatives à la mise en place de l'EPU ont donné lieu à la signature de plusieurs accords engageant les différentes parties notamment concernant la mise en place d'une procédure type « bourse de l'emploi » d'information accessible à tous, regroupant les emplois disponibles dans les fonctions siège et support et **favorisant la possibilité de promotions** et/ou de mobilités géographiques ou fonctionnelles, dans l'établissement portuaire et/ou l'entreprise.

De même, pour les autres catégories d'emploi, elle favorisera sous des formes à définir l'information sur les emplois vacants au sein de l'établissement portuaire.

Ainsi, sans surprises car connaissant les différentes manœuvres des services RH pour contourner ces engagements prit, nous constatons aujourd'hui bon nombres de manquements de la part de la direction du Havre (sous le regard complice des instances du siège), notamment concernant :

- L'accès aux salariés en CDD de postuler à une offre de mobilité interne (Art L1242-17 du code du travail)
- La non publication préalable en interne pour certains postes à pourvoir
- La multiplication des taches pour certains salariés sans redéfinition de fonction ni reclassifications de postes au besoin

De plus, par mauvaise gestion interne des recrutements ou par carence ou non volonté à recruter en interne, trop de salariés aujourd'hui se voient contraints d'absorber de plus en plus de taches sans percevoir le moindre intérêt de la direction à régler leurs situations !

Nous demandons donc à tous ceux qui subissent aujourd'hui cette politique RH irrespectueuse du travail et de l'implication que vous donnez au quotidien, de nous remonter toutes informations utiles (en garantissant si besoin l'anonymat des situations) afin que nous alertions le CSE et la CSSCT afin qu'elles agissent dans leurs prérogatives respectives.

De notre côté, nous allons réunir le plus rapidement possible nos instances pour caler stratégiquement la méthode qui permettra au final de faire comprendre à la direction que la vie de nos établissements respectifs et celle qui débute au sein de l'établissement unique ne s'écriront pas sans nous et que nous n'hésiterons pas à aller au combat pour remettre dans le droit chemin, ces responsables qui sont déjà sous le coup d'un droit d'alerte !!

Unis et déterminés à faire respecter vos droits

Le secrétaire général
L. DELAPORTE

Pour info et affichage